



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MOULIN TENUE VIRTUELLEMENT LE MERCREDI 9 JUIN 2021, À 18H30.

Présences

- Josée Marc-Aurèle
- Isabelle Giroux
- Brigitte Lasnier
- Sophie Léonard
- Liette Jodoin, directrice
- Mélanie Marois
- Valérie Ouellette
- Nadir Oliveira Dias
- Mélanie Arseneault
- Marie-France Pagé
- Isabelle Archambault Papineau
- Isabelle St-Cyr, directrice adjointe
- Caroline Belzile
- Marie-Pierre Bayard
- Annie Campeau
- Claudine Boucher
- François Paradis

Absence

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (suivi, 2)

La présidente du conseil d'établissement, madame Josée Marc-Aurèle, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 3)

CÉ-20-21-40

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Mélanie Marois, secondée par madame Valérie Ouellette,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.



3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 17 mai 2021 (adoption, 5)

CÉ-20-21-41

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur François Paradis, secondée par madame Claudine Boucher,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 17 mai 2021.

4. Parole au public (information, 15)

Aucun public.

5. Suivis au procès-verbal (suivi, 15)

➤ Sécurité aux abords de l'école

Madame Josée Marc-Aurèle nous mentionne que la rencontre du comité de la ville aura lieu en juin. En date d'aujourd'hui, il n'y a donc aucune nouvelle information. Cependant, madame Josée Marc-Aurèle s'informerait auprès de la ville, à la fin du mois, afin de connaître les nouveaux développements.

➤ Règles au service de garde

Il est prévu que le CSSP travaille à uniformiser les règles. Madame Claudine Boucher souligne que jusqu'à maintenant, aucune information n'a été reçue du CSSP. Il n'y a aucun changement important apporté pour notre école en ce qui a trait à nos règles de fonctionnement.

6. Budget de fonctionnement du CÉ pour 2021-2022 et adoption du rapport sommaire du budget 2020-2021 (approbation, 5)

Madame Liette Jodoin mentionne que le budget de fonctionnement du CÉ sera de 395\$ l'an prochain et présente le rapport sommaire du budget 2020-2021.

CÉ-20-21-42

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nadir Oliveira Dias, secondée par madame Mélanie Arseneault,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le budget de fonctionnement du CÉ pour 2021-2022 et le rapport sommaire du budget 2020-2021.

7. Plan d'effectif 2021-2022 / ajouts de service (information, 5)

Madame Liette Jodoin énumère les divers montants d'argent reçus dans le cadre des différentes mesures ministérielles et d'ajouts de service.

8. Rapport annuel (adoption, 10)

Madame Liette Jodoin explique que, pour le moment, seule la partie du conseil d'établissement peut être adoptée. La partie « école » reste à être mise à jour avec les notes du deuxième et dernier bulletin de l'année.

Le bulletin sera produit dans la semaine du 21 juin. Les données pourront donc être extraites et le rapport pourra être mis à jour.

Il est proposé que madame Liette Jodoin nous envoie dès que possible la mise à jour du rapport annuel. Le conseil d'établissement pourra alors se réunir afin d'adopter la partie école du rapport annuel.

CÉ-20-21-43

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Marie-France Pagé, secondée par madame Isabelle Giroux,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la partie du conseil d'établissement du rapport annuel.

9. AGA du mois de septembre (discussion, 5)

Madame Liette Jodoin mentionne que les enseignantes de chacun des cycles doivent déterminer une date pour la rencontre de parents du début d'année. Ainsi, l'AGA du mois de septembre est tenu le même soir que la rencontre de parents du premier cycle.

10. Vie à l'école (information, 10)

Madame Sophie Léonard nous parle des activités du préscolaire :

- Fin du projet phonémique « La forêt de l'alphabet »
- Les élèves iront aux jeux d'eau
- Les élèves ont hâte de participer aux activités de fin d'année
- Décompte de fin d'année à partir de demain (10 jours) : les élèves vont faire éclater un ballon virtuel et auront une surprise tous les jours

Madame Liette Jodoin complète en énumérant les activités de fin d'année pour l'école.

Madame Annie Campeau nous parle des activités du 1^{er} cycle :

- 1^{re} année : les enseignantes ont pris une « photo » des apprentissages à ce jour en lecture, en écriture et en mathématique
- 1^{re} année : les élèves peuvent enlever le masque, ce qui est très apprécié
- 1^{re} année : les élèves se préparent aux festivités

Madame Mélanie Marois nous parle des activités du 2^e cycle :

- 4^e année : plusieurs activités animées par Profaqua (expériences et sciences)
- 4^e année : participation à l'émission « Silence on joue » pour les petits *Picasso*

Madame Valérie Ouellette nous parle des activités du 3^e cycle :

- 6^e année : les élèves sont présentement en évaluation
- 6^e année : les élèves iront aux jeux d'eau et participeront à toutes les activités de fin d'année
- 6^e année : préparation de l'album des finissants
- 6^e année : pour l'instant, il n'est pas possible d'accueillir les parents sur place, des photos leur seront envoyées
- 6^e année : le projet « poutine » a été un franc succès

Madame Valérie Ouellette demande aux membres du conseil la possibilité que les élèves de 6^e année quittent l'école à 11 h, le 23 juin, pour un retour à l'école à 13h. Ce départ hâtif permettrait aux finissants d'aller dîner, de se préparer et ainsi laisser le temps aux enseignants d'organiser la fête des finissants. Le service de garde sera tout de même disponible à 11h au besoin,

CE -20-21-44

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Valérie Ouellette et secondée par madame Sophie Léonard,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le fait que les élèves puissent quitter à 11h00 le mercredi 23 juin.

11. Service de garde (information, 10)

Madame Claudine Boucher nous présente la liste des activités et des sorties prévues lors des journées pédagogiques en 2021-2022.

Des changements de dernière minute ont dû être faits. Une liste modifiée sera envoyée pour la rencontre exceptionnelle du début juillet afin qu'elle soit adoptée.



L'affectation des éducatrices est prévue dans la semaine entre le 28 juin et 5 juillet.

Madame Claudine Boucher désire reprendre la programmation des activités l'an prochain, à savoir, le parascolaire, la maison des jeunes et l'ajout d'une nouvelle activité d'aide aux devoirs.

L'an prochain, les bulles classes seront mises en place, surtout au préscolaire. En 1^{re} et 2^e année, les bulles classes seront composées à 95% d'élèves de la même classe. D'autre part, un groupe sera formé avec des enfants inscrits au service de garde, mais qui ne sont présents que pour le dîner. Les zones de jeu seront par degré, afin que les éducatrices interviennent avec des enfants qu'elles connaissent, et non une éducatrice par zone. La routine du lavage des mains va se poursuivre.

Un micro-ondes sera installé dans chacun des locaux et les journées seront établies selon la première lettre du nom de famille afin de faciliter la gestion des repas chauds par les parents.

12. Comité de parents / modalités d'élections du CA (information, 5)

Madame Josée Marc-Aurèle nous présente les principaux thèmes abordés lors de la dernière rencontre du 13 mai 2021 :

- Retour de consultation relative au projet de politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)
- Présentation sur les assemblées générales annuelles
- Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) - Congrès virtuel du 25 au 29 mai
- Prix Distinction Reconnaissance le 10 juin

13. Correspondance (information, 5)

Madame Isabelle St-Cyr nous mentionne avoir reçu une proposition de Leucan pour participer à une tirelire virtuelle qui permettra aux parents de faire des dons tout au long du mois d'octobre.

CÉ-20-21-45

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Isabelle Archambault Papineau et secondée par madame Marie-Pierre Baillard,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, d'informer les parents de la campagne de la tirelire virtuelle de Leucan.



14. Levée de l'assemblée (adoption, 1)

CÉ-20-21-46

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Brigitte Lasnier et secondée par madame Sophie Léonard,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, de lever l'assemblée à 00h00.

JOSÉE MARC-AURÈLE
Présidente du Conseil
d'établissement

LIETTE JODOIN
Directrice